

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 9 mars 2021

Délibérations consultables en Mairie du 15 mars au 15 mai 2021 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 9 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 2 mars 2021

Après approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2021, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Anne-Laure BODIN, M. Jérôme GABILLAUD, M. Nicolas ROUTET, M. John LE MENTEC, Mme Julie JAOUEN, M. Loïc HÉMERY, Mme Françoise VALENTIN, M. Frédéric SIMON, Mme Paméla GAUTIER, M. Jean-Marc DAVID, Mme Séverine GABILLAUD, Mme Catherine AUMAITRE, Mme Pascale ADAM.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Gilles LOUSTALOT (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure BODIN

1. Comptes de Gestion

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2. Compte Administratif Budget Principal

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 14, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 approuvé le 9 mars 2021 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté : (+ ou -) :	- 95 603.03
	Recettes réalisées :	150 834.56
	Dépenses réalisées :	71 660.76

Solde d'exécution	001	- 16 429.23
--------------------------	------------	--------------------

Restes à réaliser Recettes : 36 285.92

Reste à réaliser Dépenses : 65 000.00

Besoin de Financement :	45 143.31
--------------------------------	------------------

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice : 32 386.12

Résultat antérieur reporté : 265 000.79

Affectation à l'investissement 2020 : 85 866.87

Résultat à affecter :	211 520.04
------------------------------	-------------------

- **Affectation en réserves :** **45 143.31**
(Titre de recette au compte 1068)

- **Report à nouveau en fonctionnement :** **166 376.73**
(Reprise au compte R002 dans le budget N+1)

3. Compte Administratif Lotissement

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées : 0 €

Recettes réalisées : 0 €

Solde d'exécution : **0 €**

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées : 0 €

Recettes réalisées : 0 €

Résultat antérieur reporté : 0.15 €

Résultat à affecter : **0.15 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Article R002 :	0.15 €
-----------------------	---------------

4. Questions diverses

- **Eglise de Ceaulmont** : Une réunion est prévue avec un représentant de la Fondation du Patrimoine et Mme Sophie TYMULA, interlocutrice bénévole pour l'élaboration du projet de réfection de l'église Saint Saturnin.
- **Fibre Optique ORANGE** : Proposition d'un mandataire ORANGE pour un changement de téléphonie avec installation de la fibre optique dans les locaux de la collectivité.
- **Obligation de mise en conformité des installations d'assainissement** : Mme Pamela GAUTIER demande si des assainissements collectifs sont à l'étude dans certains villages, si des aides financières peuvent être apportées aux habitants ayant des difficultés financières. La réponse est négative : une étude a été effectuée de 2003 à 2005 et l'étendue de la commune ne permet pas de réaliser un assainissement collectif. Le prix de l'eau serait multiplié par 6. Le coût des installations étant trop onéreux, la commune est dans l'incapacité, budgétairement, de réaliser cette opération. Le Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre (SMGAAI) a été créé, il y a plusieurs années, pour gérer les situations relatives à l'assainissement.
- **Pique-Nique Plage de Chenet** : En raison des élections départementales et régionales, le pique-nique, initialement prévu le 13 juin, est reporté au 27 juin 2021.
- **Subvention des Associations** : M. Jean-Marc DAVID rappelle que les associations de la commune ont jusqu'au 20 mars 2021 pour déposer leur demande de subvention.
- **Point Informatique** : Mme Françoise VALENTIN nous fait part d'un projet de point itinérant (camion aménagé) qui pourrait venir à la rencontre des habitants de la commune pour dispenser des cours d'informatique aux personnes intéressées. Ce projet est à l'étude.
- **Borne de consultation** : La Municipalité va se renseigner pour obtenir une borne de consultation qui permettrait aux personnes malades, dans l'incapacité d'obtenir un rendez-vous rapide chez le médecin, de pouvoir se faire soigner rapidement. Cette borne permet d'avoir une consultation avec un médecin et d'obtenir la délivrance d'une ordonnance.